SE FORMER

Les candidats de niveau baccalauréat entrent en formation sans condition de diplôme. Ils sont sélectionnés par les centres régionaux de formation en travail social agréés qui dispensent la formation de TISF.

Le cycle d'études de deux ans aboutit au diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (décret n° 2006-250 du 1er mars 2006).

La formation comprend 950 heures de formation théorique et la formation pratique se présente sous la forme de stages d'une durée cumulée de 33 semaines, soit 1 155 heures.

Le programme de formation aborde six domaines : conduite du projet d'aide à la personne, communication professionnelle et travail en réseau, réalisation des actes de la vie quotidienne, transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne, contribution au développement de la dynamique familiale, accompagnement social vers l'insertion.

Le diplôme peut aussi s'acquérir partiellement ou totalement par la validation des acquis de l'expérience (VAE) et par l'apprentissage.

Venir aider, un vrai métier

Où se renseigner ?

ARAMIS
ASSOCIATION • RESSOURCES • ACCOMPAGNEMENT • MÉDIATION • INTERVENTION SOCIALE

114 avenue de la République - BP 30136
63020 Clermont Ferrand Cedex 2
Tel : 04 73 35 53 60 - Fax : 04 73 35 53 70

contact@aramis63.fr

www.aramis63.fr

adessadomicile
Fédération Nationale
aide, accompagnement & soin à la personne

ADESSA A DOMICILE FEDERATION

Première fédération nationale représentative des TISF, ADESSA A DOMICILE regroupe au sein de son réseau des associations œuvrant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire.
Également organisme de formation, la fédération propose des modules dédiés au métier du TISF et aux problématiques liées à l'aide, l'intervention sociale et les soins à domicile.

3 rue de Nancy
75010 Paris
Tél. : 01 44 52 82 51 — Fax : 01 44 52 83 00
contact@adessadomicile.org
www.adessadomicile.org

Service communication A DESSA A DOMICILE Fédération nationale — Mai 2011

Fiche métier 1

Mieux connaître le métier du Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)



ARAMIS
ASSOCIATION • RESSOURCES • ACCOMPAGNEMENT • MÉDIATION • INTERVENTION SOCIALE

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) effectue une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice, visant à favoriser l'autonomie des personnes, leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Un professionnel à vos côtés

Le TISF accompagne et soutient les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées.

L'intervention est organisée et suivie par les structures associatives, à la demande de la famille, d'un travailleur social, du médecin traitant ou d'un autre prescripteur.

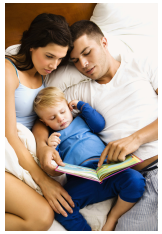
Le lieu principal des interventions est le domicile, qui peut être élargi au cadre habituel de vie des personnes résidant dans les établissements sociaux ou médico-sociaux.

Le TISF peut intervenir dans des circonstances particulières et ponctuelles : handicap, hospitalisation, naissance, longue maladie, difficultés sociales, décès d'un proche …

Quelques motifs d'intervention

- Naissance et naissances multiples
- Grossesse pathologique
- Maladie ou accident d'un parent ou d'un enfant
- Familles nombreuses
- Abandon, décès
- Prévention et action éducative
- Insertion sociale
- Rencontres accompagnées enfants/parents

Accompagner et éduquer au quotidien



Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention du TISF.

En appui de ses actes, le TISF propose et transmet les savoirs nécessaires en vue de leur réalisation par les personnes elles-mêmes.

Le TISF élabore, met en œuvre et évalue le projet individualisé qui peut concerner le suivi alimentaire, l'hygiène, l'équilibre familiale, soutien éducatif, les soins des nourrissons et des enfants, l'aide aux démarches administratives, les relations avec l'environnement …

L'action de ce professionnel contribue au développement de la dynamique familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale.

Informer et relayer



Professionnel qualifié, il met en place des actions coordonnées avec différents référents dans le cadre d'un projet de service. Il est amené à travailler en équipe. Le TISF peut participer ou animer des projets collectifs, visant l'insertion sociale des personnes en situation de précarité ou d'exclusion. Relais vers les autres intervenants de l'action sociale, il informe et oriente les personnes vers les organismes compétents et favorise l'accès aux droits.

Participer à l'action sociale

Le TISF se réfère aux méthodes de l'intervention sociale : analyse globale de situation, élaboration de projets, recherche de l'implication des personnes aidées, intervention, évaluation et concertation.

Le TISF développe des compétences à la fois relationnelle, technique et éducative. Soumis à une déontologie professionnelle, il sait faire preuve d'écoute et de respect avec les personnes aidées. Le "faire-avec", la proximité relationnelle fondent ses actions.



Principales missions

- **Accompagner et motiver** la personne pour la réalisation de ses activités dans son cadre de vie
- **Transmettre les savoirs** de la vie quotidienne et favoriser leur apprentissage
- Contribuer à **l'aménagement du logement** et participe concrètement aux **activités domestiques** de la vie quotidienne
- Aider les parents à accueillir et **prendre soin du nourrisson** dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance
- Accompagner la cellule familiale **dans les situations de rupture,** de modification importante de la vie ou de traumatisme familial, et proposer des actions adaptées
- **Informer** les personnes sur leurs droits et devoirs et orienter
- Conseiller en matière de **gestion du budget** au quotidien
- Assurer le **relais** entre les individus, collectivités et structures instituées
- Contribuer à **l'évaluation des besoins** d'une personne ou d'un groupe
- Accompagner **les personnes en fin de vie** et leur entourage